

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/07/2024 - 13012 - 2007 B 01615 - 408 231 447 - AMT

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 12 JUIN 2024
	Numéro : 13012

AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

XXXXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 Juin 2024 et à 10 heures 45, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale sur convocation du Président.

Monsieur Thierry Morel, représentant de la SA Thierry Morel et Associés, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Sont présents :

- SAS CAP, représentée par Christian Accorsi, propriétaire de 13 725 actions
- Christian Accorsi, propriétaire de 1 action
- Alexandre Bargetton, propriétaire de 762 actions
- Carole Poncet, propriétaire de 762 actions.

Total égal au nombre d'actions composant le capital 15 250 actions

Monsieur Christian Accorsi préside la séance en qualité de Président. Il dispose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes et l'accusé réception,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Un exemplaire des statuts
- Le rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023,
- L'apport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte de résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés à compter de la convocation de l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

AB LP WP

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023,
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 et sur les conventions réglementées visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
- Approbation des dépenses visées à l'Article 39-4 du code général des impôts
- Approbation des desdits comptes et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Rémunération du Directeur de production,
- Rémunération du Président,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2023 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 3 530 927.29 Euros (Trois Millions cinq cent trente Mille neuf cent vingt-sept Euros et 29 Cts).

L'assemblée générale prend acte et approuve, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice, clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 31 569 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat 2023 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 3 530 927.29 €
- Dividendes1 900 000.00 Euros
- Report à nouveau1 630 927.29 Euros





Soit un dividende de 124.59 Euros par Action.
Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 %.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022 :	1.800 000.00 €		
31 décembre 2021 :	1.800 000.00 €		
31 décembre 2020 :	1.200 000.00 €		

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décide de porter la rémunération pour l'exercice 2024 de Christian Accorsi entre 175 000 Euros et 195 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois.

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, du régime de la Caisse des congés payés.

AS
P
JP

L'assemblée générale décide, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

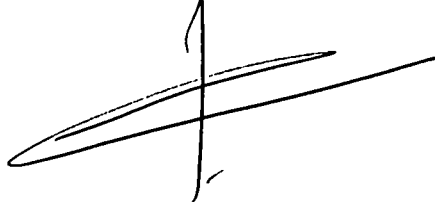
SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2024 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 30.000 Euros (Trente mille Euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 00 et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

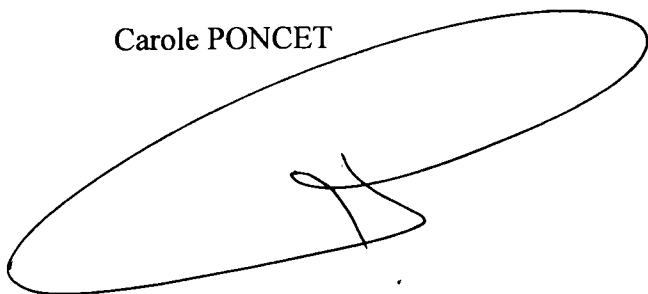
Christian ACCORSI
Pour SAS CAP

A stylized signature consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop at the end.

Christian ACCORSI

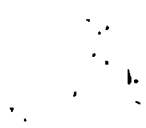
A stylized signature consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop at the end.

Carole PONCET

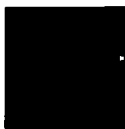
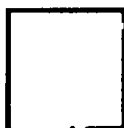
A large, flowing signature with a prominent loop at the end.

Alexandre BARGETTON

A stylized signature consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop at the end.

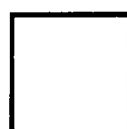
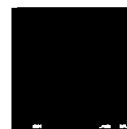


AMT
14 Voie Montavas
91320 Wissous



Comptes annuels

31/12/2023



Index

Bilan.....	2
Bilan Actif.....	3
Bilan Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (Première Partie).....	6
Compte de Résultat (Seconde Partie).....	7
Annexe.....	8
Présentation de la société et faits marquants de l'exercice.. ..	9
Principes, règles et méthodes comptables.....	10
Immobilisations.....	14
Amortissements.. ..	15
Provisions Inscrites au Bilan.....	16
Etat des Echéances des Créances et des Dettes.....	17
Charges à Payer.....	18
Produits à recevoir.....	19
Charges et Produits Constatés d'Avance.....	20
Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles.....	21
Ventilation de l'Impot sur les Bénéfices.....	22
Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts.....	23
Effectif Moyen.....	24
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	25
Composition du Capital Social... ..	26
Tableau de variation des capitaux propres.....	27
Ventilation du Chiffre d'Affaires Net.....	28
Autres informations.	29



Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

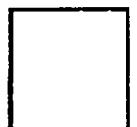
RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 784	8 784	(0)	(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 784	8 784	(0)	(0)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	60 805	15 192	18 992
Installations techniques, matériel et outillage industriel	173 868	140 606	33 263	52 013
Autres immobilisations corporelles	1 273 128	1 022 430	250 698	199 386
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 523 073	1 223 841	299 232	270 470
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	108 992		108 992	133 584
Autres immobilisations financières	42 852		42 852	43 636
TOTAL immobilisations financières :	151 844		151 844	177 221
ACTIF IMMOBILISÉ	1 683 701	1 232 625	451 076	447 691

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	293		293	11 344
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	293		293	11 344
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	5 062 866	25 850	5 037 016	5 643 929
Autres créances	572 807		572 807	946 584
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 635 673	25 850	5 609 823	6 590 513
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	13 502 500	71 000	13 431 500	10 480 746
Disponibilités	6 785 006		6 785 006	8 003 265
Charges constatées d'avance	109 276		109 276	72 120
TOTAL disponibilités et divers :	20 396 782	71 000	20 325 782	18 556 131
ACTIF CIRCULANT	26 032 748	96 850	25 935 898	25 157 988

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	27 716 449	1 329 475	26 386 974	25 605 679
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan



Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 975 594	7 928 923
Résultat de l'exercice	3 530 927	2 846 671
TOTAL situation nette :	13 556 521	11 825 594
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	13 556 521	11 825 594

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

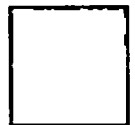
Provisions pour risques	2 304 993	1 585 917
Provisions pour charges	49 473	63 470
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 354 466	1 649 387

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 770	1 638
TOTAL dettes financières :	2 770	1 638
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 711 721	6 308 293
Dettes fiscales et sociales	2 325 149	2 329 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	795 048	119 916
TOTAL dettes diverses :	9 831 918	8 758 075
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	641 300	3 370 986
DETTES	10 475 987	12 130 699

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	26 386 974	25 605 679
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 674 472		29 674 472	22 549 751
Chiffres d'affaires nets	29 674 472		29 674 472	22 549 751
Production stockée			(11 051)	2 293
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 014	21 267
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			55 229	187 982
Autres produits			97	46
PRODUITS D'EXPLOITATION			29 725 761	22 761 339
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			2 268 793	1 148 954
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			18 694 091	14 332 270
TOTAL charges externes :			20 962 884	15 481 224
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			339 364	248 733
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 016 804	1 950 688
Charges sociales			1 247 128	1 197 371
TOTAL charges de personnel :			3 263 932	3 148 059
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			136 958	150 439
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 467	
Dotations aux provisions pour risques et charges			719 076	102 486
TOTAL dotations d'exploitation :			857 501	252 925
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			22 897	26 404
CHARGES D'EXPLOITATION			25 446 578	19 157 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 279 183	3 603 994

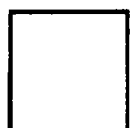
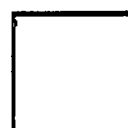
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 279 183	3 603 994
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	123	136
Autres intérêts et produits assimilés	292 877	51 597
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	293 000	51 733
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	71 000	6 301
Intérêts et charges assimilées	14 728	9 758
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	85 728	16 059
RÉSULTAT FINANCIER	207 272	35 674
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 486 454	3 639 668
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 042	10 407
Produits exceptionnels sur opérations en capital	814	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	47 857	10 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 878	5 350
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 054	2 255
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	40 932	7 605
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 925	2 803
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	962 452	795 800
TOTAL DES PRODUITS	30 066 618	22 823 479
TOTAL DES CHARGES	26 535 691	19 976 808
BÉNÉFICE OU PERTE	3 530 927	2 846 671

Annexe



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 26 386 974 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 3 530 927 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2023, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 6 300 euros.

- Inflation

L'année 2023 est marquée par un taux d'inflation particulièrement élevé. Les fournisseurs de la société AMT ont ainsi considérablement augmenté leurs prix et ce, en particulier, pour des matières premières telles que le bois et l'acier impactant la rentabilité de certains chantiers.

Par ailleurs, la société, dans le cadre des marchés publics qu'elle détient, pratique une révision des prix adossée sur les indices BT. Ces derniers ont connu une forte augmentation au cours de l'exercice et ont entraîné des augmentations de prix que la société AMT a répercuté sur ses clients.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014- 03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération. Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée. Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Principes, règles et méthodes comptables

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 112 092 euros au 31/12/2023.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	10 230		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 230		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	167 408		12 662
Installations générales, agencements et divers	457 594		12 979
Matériel de transport	624 398		134 603
Matériel de bureau, informatique et mobilier	93 267		8 416
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 418 744		168 660
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	177 221		
TOTAL immobilisations financières :	177 221		
TOTAL GÉNÉRAL	1 606 195		168 660

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		1 447	8 784	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 447	8 784	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		6 202	173 868	
Inst. générales, agencements et divers		12 172	458 401	
Matériel de transport		41 570	717 431	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		4 386	97 297	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		64 330	1 523 073	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		25 377	151 844	
TOTAL immobilisations financières :		25 377	151 844	
TOTAL GÉNÉRAL		91 153	1 683 701	

Amortissements

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 230		1 447	8 784
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 230		1 447	8 784
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 888	392		6 281
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	51 117	3 407		54 524
Installations techn. et outillage industriel	115 395	30 526	5 314	140 606
Inst. générales, agencements et divers	438 836	5 957	12 169	432 624
Matériel de transport	469 551	83 479	39 965	513 065
Mat. de bureau, informatique et mobil.	67 486	13 195	3 940	76 741
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 148 273	136 958	61 388	1 223 841

TOTAL GÉNÉRAL	1 158 504	136 958	62 835	1 232 625
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	30 526		
Installations générales, agencements et divers	5 957		
Matériel de transport	83 479		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 195		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	136 956		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	136 956		
----------------------	----------------	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 011 870	719 076		1 730 946
	637 516		13 996	623 520
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 649 387	719 076	13 996	2 354 466

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	24 383	1 467		25 850
	22 314	71 000	22 314	71 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	46 696	72 467	22 314	96 850

TOTAL GÉNÉRAL	1 696 083	791 543	36 310	2 451 316
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	108 992		108 992
Autres immobilisations financières	42 852		42 852
TOTAL de l'actif immobilisé :	151 844		151 844
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	30 929		30 929
Autres créances clients	5 031 936	5 031 936	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	561 794	561 794	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 013	11 013	
TOTAL de l'actif circulant :	5 635 673	5 604 743	30 929
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	109 276	109 276	

TOTAL GÉNÉRAL	5 896 793	5 714 019	182 773
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 550		2 550	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 711 721	6 711 721		
Personnel et comptes rattachés	76 218	76 218		
Sécurité sociale et autres organismes	307 417	307 417		
Impôts sur les bénéfices	165 909	165 909		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 718 809	1 718 809		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	53 620	53 620		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	220	220		
Autres dettes	795 048	795 048		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	641 300	641 300		

TOTAL GÉNÉRAL	10 472 811	10 470 261	2 550	
----------------------	-------------------	-------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du01/01/23au 31/12/23

Edition du24/05/24

Devise d'édition€

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 558 583
Dettes fiscales et sociales	92 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	795 048
TOTAL	4 446 420

Produits à Recevoir

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	109 276	641 300
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	109 276	641 300

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	9 584	
TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	814	
AJUSTEMENT SOLDE FOURNISSEURS (CIRCULARISATION)	22 503	
RADIATION SOCIETES	14 955	

TOTAL	47 856	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AMENDES FISCALES	3 760	
PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	118	
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES - IMMOBILISATIONS CORPO	2 938	
FRAIS IRREPETIBLES	34 116	

TOTAL	40 932	
-------	--------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 838 030	966 062
Résultat exceptionnel (hors participation)	10 685	2 689
Résultat comptable (hors participation)	3 848 715	968 752

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 24/05/24
 Devise d'édition €
 Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné C3S Impact inflation Provision pour perte latente OPCVM	 241 550 12 828 144 000 48 686
--	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

447 064

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif Moyen

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers	19	
TOTAL	43	

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 41 217 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 1 634 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 13 502 500 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 5 502 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 6 000 000 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 22 314 euros constatée au 31/12/2023 a été augmentée de 48 696 euros au cours de l'exercice 2023, donnant une dépréciation de 71 000 euros au 31/12/2023.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2023 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 1 730 946 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 49 473 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 195 euros.

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000			500 000
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	7 928 923	1 046 671		8 975 594
Résultat de l'exercice	2 846 671	3 530 927	2 846 671	3 530 927
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	11 825 594	4 577 598	2 846 671	13 556 521

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
TRAVAUX	28 759 206
PRESTATIONS DE SERVICE	229 384
ACTIVITES ANNEXES	685 882

TOTAL	29 674 472
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	29 674 472

TOTAL	29 674 472
-------	------------

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2023.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

- Inflation

Malgré une stabilisation observée en 2024, les prix des matières premières, en particulier ceux du bois et de l'acier, peinent à retrouver un niveau d'avant crise. Cela risque d'affecter la rentabilité des chantiers au cours de l'exercice 2024.

Dans le cadre des marchés publics détenus, la baisse des indices BT en 2024 pourrait entraîner des corrections négatives défavorable à la société AMT.

AMT
❧❧❧
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
❧❧❧
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
❧❧❧

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

❧❧❧

E X E R C I C E 2 0 2 3
1^{er} janvier - 31 décembre
=====

AMT
❧❧❧
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
❧❧❧
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
❧❧❧

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
❧❧❧

**EXERCICE 2023
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**
❧❧❧

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **AMT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 10 juin 2024

Pour la Société Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	8 784	8 784	(0)	(0)
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 784	8 784	(0)	(0)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	60 805	15 192	18 992
Installations techniques, matériel et outillage industriel	173 868	140 606	33 263	52 013
Autres immobilisations corporelles	1 273 128	1 022 430	250 698	199 386
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 523 073	1 223 841	299 232	270 470
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	108 992		108 992	133 584
Autres immobilisations financières	42 852		42 852	43 636
TOTAL immobilisations financières :	151 844		151 844	177 221
ACTIF IMMOBILISÉ	1 683 701	1 232 625	451 076	447 691

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	293		293	11 344
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	293		293	11 344
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	5 062 866	25 850	5 037 016	5 643 929
Autres créances	572 807		572 807	946 584
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 635 673	25 850	5 609 823	6 590 513
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	13 502 500	71 000	13 431 500	10 480 746
Disponibilités	6 785 006		6 785 006	8 003 265
Charges constatées d'avance	109 276		109 276	72 120
TOTAL disponibilités et divers :	20 396 782	71 000	20 325 782	18 556 131
ACTIF CIRCULANT	26 032 748	96 850	25 935 898	25 157 988

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 33 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

TOTAL GÉNÉRAL	27 716 449	1 329 475	26 386 974	25 605 679
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	8 975 594	7 928 923
Résultat de l'exercice	3 530 927	2 846 671
TOTAL situation nette :	13 556 521	11 825 594
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	13 556 521	11 825 594

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	2 304 993	1 585 917
Provisions pour charges	49 473	63 470
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 354 466	1 649 387

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 770	1 638
TOTAL dettes financières :	2 770	1 638
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 711 721	6 308 293
Dettes fiscales et sociales	2 325 149	2 329 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	795 048	119 916
TOTAL dettes diverses :	9 831 918	8 758 075
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	641 300	3 370 986
DETTES	10 475 987	12 130 699

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	26 386 974	25 605 679
----------------------	-------------------	-------------------

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	29 674 472		29 674 472	22 549 751
Chiffres d'affaires nets	29 674 472		29 674 472	22 549 751
Production stockée			(11 051)	2 293
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 014	21 267
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			55 229	187 982
Autres produits			97	46
PRODUITS D'EXPLOITATION			29 725 761	22 761 339
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			2 268 793	1 148 954
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			18 694 091	14 332 270
TOTAL charges externes :			20 962 884	15 481 224
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			339 364	248 733
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 016 804	1 950 688
Charges sociales			1 247 128	1 197 371
TOTAL charges de personnel :			3 263 932	3 148 059
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			136 958	150 439
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 467	
Dotations aux provisions pour risques et charges			719 076	102 486
TOTAL dotations d'exploitation :			857 501	252 925
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			22 897	26 404
CHARGES D'EXPLOITATION			25 446 578	19 157 345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 279 183	3 603 994

THIERRY MOREL ET ASSOCIÉS
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 50, rue du Grand Faubourg - 33000 CHARENTON
 Tél: 02 37 36 39 04 Fax: 02 37 36 39 84
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Seconde Partie)

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

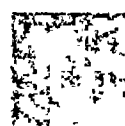
RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 279 183	3 603 994
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	123	136
Autres intérêts et produits assimilés	292 877	51 597
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	293 000	51 733
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	71 000	6 301
Intérêts et charges assimilées	14 728	9 758
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	85 728	16 059
RÉSULTAT FINANCIER	207 272	35 674
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 486 454	3 639 668
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 042	10 407
Produits exceptionnels sur opérations en capital	814	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	47 857	10 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 878	5 350
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 054	2 255
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	40 932	7 605
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 925	2 803
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	962 452	795 800
TOTAL DES PRODUITS	30 066 618	22 823 479
TOTAL DES CHARGES	26 535 691	19 976 808
BÉNÉFICE OU PERTE	3 530 927	2 846 671

Thierry MOREL ET ASSOCIÉ
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
55, rue du Grand Faubourg - 91000 CHARENTA
Tél: 02 37 36 36 01 Fax: 02 37 36 39 44
e-mail: comptable@thierry-morel.fr

Annexe



THIERRY MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
55, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 56 59 01 Fax: 02 37 56 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 est de 26 386 974 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 3 530 927 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2023, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 6 300 euros.

- Inflation

L'année 2023 est marquée par un taux d'inflation particulièrement élevé. Les fournisseurs de la société AMT ont ainsi considérablement augmenté leurs prix et ce, en particulier, pour des matières premières telles que le bois et l'acier impactant la rentabilité de certains chantiers.

Par ailleurs, la société, dans le cadre des marchés publics qu'elle détient, pratique une révision des prix adossée sur les indices BT. Ces derniers ont connu une forte augmentation au cours de l'exercice et ont entraîné des augmentations de prix que la société AMT a répercuté sur ses clients.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Conseil aux Comptes
56, rue du Général Fautoux - 68000 CHARENTAIS
Tél: 02 37 36 59 01 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Principes, règles et méthodes comptables

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014- 03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commercial aux Comptes
55, rue du Grand Faubourg - 62000 CHARENTON
Tél: 02 37 36 50 01 Fax: 02 37 36 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Principes, règles et méthodes comptables

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Constatation aux Comptes
59, rue du Grand Faubourg - 78000 CHARENTAIS
Tél: 02 37 36 50 01 Fax: 02 37 36 50 44
expert.comptable@thierry-morel.fr

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération. Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Conseil Personnal aux Comptes
39, rue du Grand Faubourg - 78000 CHARENTES
Tél: 02 37 36 52 01 - Fax: 02 37 36 59 44
expert.comptable@thierry-morel.fr

Principes, règles et méthodes comptables

Période du 01/01/23 au 31/12/23

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 112 092 euros au 31/12/2023.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Comptabilité aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - F6000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 01 Fax: 02 37 36 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Immobilisations

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	10 230		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 230		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	167 408		12 662
Installations générales, agencements et divers	457 594		12 979
Matériel de transport	624 398		134 603
Matériel de bureau, informatique et mobilier	93 267		8 416
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 418 744		168 660
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	177 221		
TOTAL immobilisations financières :	177 221		
TOTAL GÉNÉRAL	1 606 195		168 660

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 447	8 784	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 447	8 784	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels			173 868	
Inst. générales, agencements et divers		12 172	458 401	
Matériel de transport		41 570	717 431	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		4 386	97 297	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		64 330	1 523 073	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		25 377	151 844	
TOTAL immobilisations financières :		25 377	151 844	
TOTAL GÉNÉRAL		91 153	1 683 701	

Amortissements

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	10 230		1 447	8 784
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 230		1 447	8 784
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 888	392		6 281
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	51 117	3 407		54 524
Installations techn. et outillage industriel	115 395	30 526	5 314	140 606
Inst. générales, agencements et divers	438 836	5 957	12 169	432 624
Matériel de transport	469 551	83 479	39 965	513 065
Mat. de bureau, informatique et mobil.	67 486	13 195	3 940	76 741
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 148 273	136 958	61 388	1 223 841

TOTAL GÉNÉRAL	1 158 504	136 958	62 835	1 232 625
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	30 526		
Installations générales, agencements et divers	5 957		
Matériel de transport	83 479		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 195		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	136 956		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	136 956		
----------------------	----------------	--	--

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commercialisation des Comptes
56, rue du Grand Fauverney - 10000 CHARENTON
Tél: 02 37 56 50 01 Fax: 02 37 56 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Provisions Inscrites au Bilan

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 011 870	719 076		1 730 946
	637 516		13 996	623 520
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 649 387	719 076	13 996	2 354 466

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	24 383 22 314	1 467 71 000	22 314	25 850 71 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	46 696	72 467	22 314	96 850

TOTAL GÉNÉRAL	1 696 083	791 543	36 310	2 451 316
----------------------	------------------	----------------	---------------	------------------

THIERRY MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Coordonnement des Comptes
53, rue du Grand Forgeron - 78000 CHARENTAIS
Tél: 02 37 13 66 00 Fax: 02 37 36 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	108 992		108 992
Autres immobilisations financières	42 852		42 852
TOTAL de l'actif immobilisé :	151 844		151 844
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	30 929		30 929
Autres créances clients	5 031 936	5 031 936	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	561 794	561 794	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	11 013	11 013	
TOTAL de l'actif circulant :	5 635 673	5 604 743	30 929
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	109 276	109 276	

TOTAL GÉNÉRAL	5 896 793	5 714 019	182 773
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 550		2 550	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 711 721	6 711 721		
Personnel et comptes rattachés	76 218	76 218		
Sécurité sociale et autres organismes	307 417	307 417		
Impôts sur les bénéfices	165 909	165 909		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 718 809	1 718 809		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	53 620	53 620		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	220	220		
Autres dettes	795 048	795 048		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	641 300	641 300		

TOTAL GÉNÉRAL	10 472 811	10 470 261	2 550	
----------------------	-------------------	-------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 558 583
Dettes fiscales et sociales	92 790
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	795 048
TOTAL	4 446 420

Produits à Recevoir

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	

Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	109 276	641 300
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	109 276	641 300

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
PRODUITS DES CESSIONS DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	9 584	
TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES	814	
AJUSTEMENT SOLDE FOURNISSEURS (CIRCULARISATION)	22 503	
RADIATION SOCIETES	14 955	

TOTAL	47 856	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AMENDES FISCALES	3 760	
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	118	
VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES - IMMOBILISATIONS CORPO	2 938	
FRAIS IRREPETIBLES	34 116	

TOTAL	40 932	
-------	--------	--

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Contrôle Interne aux Comptes
50, rue du Grand Fauconnier - 37000 CHARTRES
Tél: 02 37 50 50 01 Fax: 02 37 50 50 44
expert.comptable@thierry-morel.fr

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 838 030	966 062
Résultat exceptionnel (hors participation)	10 685	2 689
Résultat comptable (hors participation)	3 848 715	968 752

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 24/05/24

Devise d'édition €

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné C3S Impact inflation Provision pour perte latente OPCVM	 241 550 12 828 144 000 48 686
--	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

447 064

Déficits reportables Moins-values à long terme	
---	--

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Poulou - 78000 CHARTRES
Tél: 02 37 30 50 01 Fax: 02 37 30 50 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Effectif Moyen

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13	
Ouvriers	19	
TOTAL		43

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 41 217 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 1 634 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 13 502 500 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 5 502 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 6 000 000 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 22 314 euros constatée au 31/12/2023 a été augmentée de 48 696 euros au cours de l'exercice 2023, donnant une dépréciation de 71 000 euros au 31/12/2023.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2023 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 1 730 946 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 49 473 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 195 euros.

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Tableau de variation des capitaux propres

Période du

01/01/23 au 31/12/23

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000			500 000
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	7 928 923	1 046 671		8 975 594
Résultat de l'exercice	2 846 671	3 530 927	2 846 671	3 530 927
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	11 825 594	4 577 598	2 846 671	13 556 521

Thierry MORSEL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Fauconnier - 92000 CHARENTON
Tél: 02 37 30 30 01 Fax: 02 37 30 39 44
expert-comptable@thierry-morsel.fr

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/05/24
Devise d'édition €

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
TRAVAUX	28 759 206
PRESTATIONS DE SERVICE	229 384
ACTIVITES ANNEXES	685 882

TOTAL	29 674 472
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	29 674 472

TOTAL	29 674 472
-------	------------

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2023.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

- Inflation

Malgré une stabilisation observée en 2024, les prix des matières premières, en particulier ceux du bois et de l'acier, peinent à retrouver un niveau d'avant crise. Cela risque d'affecter la rentabilité des chantiers au cours de l'exercice 2024.

Dans le cadre des marchés publics détenus, la baisse des indices BT en 2024 pourrait entraîner des corrections négatives défavorable à la société AMT.